



EN SAVOIR PLUS :

www.ast67.org

Fiche conseil express AST67 :

- » Port de charges lourdes
- » Accident avec Exposition au Sang

INPES

- » Lavage des mains : af-fiche «Hygiène des mains simple et efficace »

VOUS ÊTES... LINGERE/LINGER

PRINCIPAUX RISQUES

MANUTENTION, POSTURES PENIBLES ET GESTES REPETITIFS : Douleurs du cou, du dos, des épaules, des coudes, des poignets, des mains et des genoux: risques de troubles musculo-squelettiques. Station debout prolongée : jambes lourdes, varices.

PRODUITS CHIMIQUES (détachage, lavage, repassage) : Rhinite, asthme, eczéma, irritations des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Les produits utilisés peuvent être nocifs pour la santé et provoquer des atteintes au niveau de différents organes (peau, foie, rein, poumon...).

RISQUES INFECTIEUX (manipulation de linge souillé) : Infections virales, bactériennes, parasitaires. Mycoses.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : Chute, lumbago, contusion, coupure, piqure, accident avec exposition au sang ou autres liquides biologiques (AES), projection, brûlure (chimique ou thermique).

CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES (contexte de forte exigence qualitative et quantitative, interruptions fréquentes des tâches, clients mécontents ou agressifs ...) : stress, fatigue.

RISQUES LIES AUX AMBIANCES DE TRAVAIL: Bruit (fatigue auditive, perte auditive), atmosphère chaude et humide (fatigue, inconfort, troubles cardiovasculaires ...)

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

QUELQUES CONSEILS

ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

- » Alterné les tâches dans la mesure du possible.
- » Pour le déplacement et la manutention du linge, utilisez des rolls, des bacs à fond relevant ou des porte-bacs à roulettes.

Pour le repassage :

- » Réglez si possible la hauteur des tables à repasser pour que la main sur le fer soit au maximum à hauteur de la taille.
- » Limitez la hauteur du repassage vertical de façon à garder au maximum les coudes le plus près possible du corps. Utilisez les mannequins de repassage s'ils sont disponibles.
- » Servez-vous des fers à repasser suspendus s'ils sont présents. Veillez à être formés à leur utilisation.

Demandez à votre employeur :

- » de vous fournir du matériel léger et de l'entretenir (poules, rail, roulettes, joints d'étanchéité, détartrage ...).
- » d'installer des tapis antifatigue au niveau des postes (debout statique).
- » de limiter les hauteurs de stockage du linge.
- » de diminuer le volume des sacs de linge.
- » d'installer les machines à laver et à sécher à une hauteur adaptée au travail debout.
- » de bénéficier d'une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).

PROTÉGEZ-VOUS DES RISQUES CHIMIQUES

- » Prenez connaissance des pictogrammes et des informations figurant sur les emballages des produits.

- » Respectez les protocoles d'utilisation établis.
- » Réalisez les opérations de détachage et de pré-brossage au niveau d'une table spécifique équipée d'une aspiration. Veillez à toujours refermer les contenants après chaque utilisation.
- » Portez systématiquement des gants en nitrile (évités le latex).
- » Si un transvasement est indispensable, utilisez des contenants adaptés et ré-étiquetés, portez des lunettes et un masque en complément des gants.
- » Aérez les locaux régulièrement.

PROTÉGEZ-VOUS DES RISQUES INFECTIEUX

- » Portez des gants en nitrile lors de la manipulation du linge sale.
- » Prenez connaissance du protocole concernant les Accidents avec Exposition au Sang et appliquez-le.
- » Portez un vêtement de travail et changez-le régulièrement.
- » Lavez-vous régulièrement les mains avec un savon doux ou utilisez du gel hydroalcoolique.

PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

- » Respectez les consignes fournies par votre employeur.
- » Utilisez des moyens d'accès en hauteur sécurisés (escaliers normalisés).
- » Portez les équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, vêtements de travail, gants...) mis à votre disposition.
- » Maintenez les locaux propres et rangés et les allées désencombrées.

Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.